

DECRET N° 2010-068 DU 15 MARS 2010

portant nomination des Vice-Doyens et Directeurs-Adjointes des Facultés, Ecoles et Instituts de l'Université d'Abomey-Calavi.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2007-442 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu** le décret n°2006-107 du 16 mars 2006 portant création et organisation de deux Universités Nationales en République du Bénin ;
- Vu** les décisions n°013-09/UAC/CUSE/S-COM du 30 décembre 2009 portant proclamation des résultats provisoires de la commission universitaire de supervision de l'élection ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 janvier 2010 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Conformément aux résultats des élections décanales et celles des établissements de formation professionnelle, les enseignants de l'Université d'Abomey-Calavi dont les noms suivent sont nommés respectivement Vice-Doyens des Facultés classiques et Directeurs Adjointes des Ecoles et Instituts de formation professionnelle ci-après :

I – Facultés Classiques de l'Université d'Abomey-Calavi

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques (FAST)

- Monsieur Louis Ghélus GBEDJISSI

Ag B

Vice-Doyen de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines (FLASH)

- Campus d'Abomey-Calavi : Monsieur Flavien GBETO
- Campus de Porto-Novo : Monsieur Léonard KOUSSOUHON

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS)

- Médecine : Monsieur François DJROLO
- Ecole : Monsieur Jean-Léon OLORY-TOGBE
- Pharmacie : Monsieur Gervais Martial HOUNNOU

Vice-Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FADESP)

- Monsieur Denis TINDO

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)

- Monsieur Guillaume AMADJI

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)

- Monsieur Jean ADANGUIDI

II- Ecoles et Instituts de l'Université d'Abomey-Calavi

A- Ecole :

Directeur Adjoint de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM)

- Monsieur Placide da CRUZ

Directeur Adjoint de l'Ecole Nationale d'Administration et de Management (ENAM)

- Madame GNANVO née YEDEDJI

Ly B

Directeur Adjoint de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC)

- Monsieur Clément BONOU

Directeur Adjoint de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)

- Monsieur Jean-Claude HOUMENOU

B- Instituts :**Directeur Adjoint de l'Institut Universitaire de Technologie de Lokossa (IUT-LOKOSSA)**

- Monsieur Léandre VISSOH

Directeur Adjoint de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS)

- Monsieur Kossivi ATTIKLEME

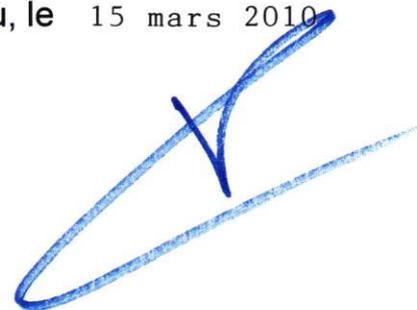
Directeur Adjoint de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP)

- Monsieur Léonard TODJIHOUNDE.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 15 mars 2010

Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de
l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique,

François ADEBAYO ABIOLA

AMPLIATIONS: PR: 06 – AN 04 – CC 02 – CS 02 – CES 02 - HAAC 02 – HCJ 02 – 04 – MECPDEPPCAG 4 MEF 04 – MESRS 4 04
–MS 4 AUTRES MINISTERES 27 – SGG 04 – IGE 01 – DGB-DCF-DGTC 05 – BN-DAN-DLC 03 – GCONB-DGCST-INSAE 03 – BCP-
CSM-IGAA 03 – UAC : BU-ENAM-FADESP 03 – UP :BU-FDSP 02 – JO 01.